

COURS PRÉPARATOIRES À L'EXAMEN PROFESSIONNEL FÉDÉRAL DE : « SPÉCIALISTE EN PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ AVEC CERTIFICAT FÉDÉRAL »

ORIENTATION: FITNESS & SANTÉ

La Confédération rembourse 50 % de vos frais de formation engagés!

Les personnes qui suivent un cours préparatoire en vue d'un examen fédéral (examen professionnel, examen professionnel supérieur) peuvent désormais compter sur des subventions fédérales, à condition qu'elles se présentent à l'examen fédéral après leur cursus. En effet, la Confédération rembourse 50 % des frais de cours payés (le montant maximal de la subvention fédérale est de 9500 francs pour un examen professionnel). Ce droit demeure, indépendamment du résultat à l'examen.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les conditions et la procédure de demande sur www.sbfi.admin.ch/contributions

Définition

Les spécialistes en promotion de l'activité physique et de la santé (orientation « fitness et santé ») sont formés à la planification et à la conduite de programmes d'entraînement adaptés, principalement dans des centres de fitness et de santé. Ils évaluent les besoins des clients, conçoivent des offres personnalisées et assurent un suivi professionnel visant la santé, le bien-être et la performance.

Fitspro membre actif des fédérations SVBO et FSCF bénéficie d'une accréditation par les organes responsables officiels (Association OrTra Activité physique et santé, SVEG).

Infos prestataires de cours et institutions responsables

FITSPRO est prestataire de cours du SEFRI certifiant et préparant au titre DE SPECIALISTE EN PROMOTION DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DE LA SANTE AVEC CERTIFICAT FEDERAL- Orientation « fitness et activité santé»

Type: Examen professionnel

Numéros de la profession du diplôme : 85040 Catégorie professionnelle : 1014 Sports

Organisations responsables:

1. Fédération suisse des centres fitness, 3000 Bern

+41 848 893 802 info@sfcv.ch

http://www.sfcv.ch ID d'adresse: 100679

2. Secrétariat des examens

OdA Bewegung und Gesundheit - Dachverband der Bewegungsberufe Schweiz,

Geschäftsstelle - 3000 Bern

+41 84 800 04 23

info@bewegung-und-gesundheit.ch http://www.bewegunggesundheit.ch ID

d'adresse : 101401

Contact spécialisé : berufsverzeichnis@sbfi.admin.ch

OBJECTIFS DES COURS PREPARATOIRES

À terme, vous serez capable de conseiller, instruire, encadrer, guider vos clients de manière professionnelle et bénéficierez d'une expérience confirmée dans la transmission de votre savoir-faire.

LES PLUS

- 2 cours préparatoires adaptés à votre situation. Un cours de préparation court et intensif (6 mois) ou un cursus plus long sur 30 mois permettant aux étudiants d'acquérir connaissances et compétences tout en intégrant un club de fitness.
- Encadrement de nos formateurs au fait des impératifs de la profession, des attentes des clubs comme des évolutions du secteur

Cible

La profession de fitness instructeur vous passionne et vous souhaitez bénéficier d'une solide formation dont l'objectif final est d'obtenir un diplôme reconnu par les instances fédérales.

Critères d'admission à l'examen fédéral

Instructeur/rices possédant un CFC d'assistant/e en promotion de l'activité physique et de la santé :

- Les copies des certificats de modules obtenus au des attestations d'équivalences correspondantes
- Une expérience de 3500 heures dans le domaine concerné étalée sur une période allant de 2 à 5 ans.
- CPR (certificat premiers secours) en cours de validité exigé.

Instructeur/rices Fitness diplômé/es possédant certificat de première formation reconnue (niveau CFC) ou une maturité ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine (attestations d'équivalence à fournir) :

- Les copies des certificats de travail requis pour l'admission ou de tous contrats de travail pertinents pour le calcul de l'expérience professionnelle = 5000 heures dans le domaine concerné étalées sur une période allant de 2,5 à 5 ans.
- Les copies des certificats de modules obtenus au des attestations d'équivalences correspondantes ;
- CPR (certificat premiers secours) en cours de validité exigé.

Critères d'admission au cursus préparatoire du certificat fédéral proposé par Fitspro

- Instructeur/ices possédant un CFC d'assistant/e en promotion de l'activité physique et de la santé
 Dispense du module de base et FITNESS TRAINER- Accès direct aux formations suivantes
- Instructeurs diplômés Fitspro avec expérience professionnelle (diplôme PERSONAL TRAINER exigé)
 Accès direct à certains modules complémentaires + certains examens modulaires
- Futur instructeur (18 ans révolus) possédant un CFC ou une maturité dans un autre domaine
 Accès au cursus complet sur 30 mois + examens modulaires

Certificats de modules

7 certificats de modules ou équivalences dans les domaines doivent être validés pour l'admission à l'examen final

Année 1 / Examen modulaire 1 = délivrance de 4 certificats de modules

Module basique I Sciences humaines « Anatomie et Physiologie »

Module basique II Théorie de l'entraînement

Module basique III Méthodologie, didactique, psychologie de l'apprentissage

Module basique IV Compétences motrice et fonctionnelle élargies s'appuyant ou non sur des appareils

Année 2 / Examen modulaire 2 = délivrance de 2 certificats de modules

Module principal II Développement et organisation de programmes d'entraînement

Module principal III Promotion de la santé et du bien-être

Année 3 / Examen modulaire 3 = délivrance au choix de 1 certificat de modules

Module optionnel I Vente et Administration

Module optionnel II Management des collaborateurs

COURS PREPARATOIRE 1

COURS PREPARATOIRE I	PRESENTIEL	E-LEARNING
6 MOIS	35 heures	146 heures

Planification sur 6 mois pour cette formule accélérée

Conditions d'accès : Professionnels déjà diplômés Personal trainers et au titre d'un CFC ou d'une maturité

- Pack de révisions théorique : 130 heures en E-learning
- Module Services & bases de vente : E-learning
- Module didactique & pédagogie d'enseignement : 16 heures en E-learning
- Pack de 7 Examens modulaires (3 jours)

COURS PREPARATOIRE 2

COURS PREPARATOIRE II	PRESENTIEL	E-LEARNING
30-36 MOIS	30 jours / 228 heures	276 heures

Planification sur 30 à 36 mois pour la formule complète.

Possibilité de choisir à la carte chaque cours préparant aux différentes thématiques qui composent les modules et selon votre profil et vos compétences existantes. Nous contacter pour obtenir une offre adaptée : 022 779 10 62

ANNEE 1

- Module théorique : 2 jours / 85 heures E-learning inclus
- Module FITNESS TRAINER: 10 jours / 95 heures E-learning inclus
- Module didactique & pédagogie d'enseignement : 16 heures en E-learning
- 4 Examens modulaires basiques I+II+III +IV 2 jours / 16 heures

ANNEE 2

- Module PERSONAL TRAINER: 10 jours / 95 heures E-learning inclus
- Stage pédagogique en club : 10 heures
- Module coach nutrition & santé : 2 jours / 79 heures E-learning inclus
- Module mobilité : 2 jours / 16 heures
- 2 Examens modulaires principaux

ANNEE 3

- Module Services & bases de vente : Elearning
- Pack de révisions : 40 heures en E-learning
- 1 Examen modulaire optionnel (« vente & services » ou « management des équipes »)
- Stage dans un club : 5000 heures exigées

FINANCEMENT

- 1 Examen modulaire : CHF 300.- (rattrapage en cas d'échec : CHF 300.- ou 1 OFFERT avec carte FITS)

COURS PREPARATOIRE I 6 MOIS	Comptant	Échelonné
	CHF 4300	CHF 4 x 1075
COURS PREPARATOIRE II 30 à 36 MOIS	Comptant	Échelonné
	CHF 14990	CHF 30 x 500

Bénéficiez du financement de votre formation par la confédération...

Etapes à suivre pour obtenir votre subvention

Etape 1

Enregistrez-vous sur le portail en ligne

Après avoir passé votre examen final fédéral, soumettez votre demande de subvention via le portail en ligne du SEERI

: www.sbfi.admin.ch/contributions

Etape 2

Téléchargez les factures et les attestations de paiement que FITSPRO vous a transmises sur le portail. Etape 3

Téléchargez la décision d'examen sur le portail. Vous avez reçu la décision d'examen de l'organe responsable de l'examen.

Etape 4

Recevez votre subvention fédérale.

La Confédération examine votre demande et, si vous remplissez toutes les conditions, vous verse la subvention fédérale.

Demande de subventions partielles

Avant l'examen fédéral

Vous n'êtes pas en mesure d'assurer le préfinancement des frais de cours avant l'examen fédéral ? Faites une demande de subventions partielles.

Conditions : vous payez moins de 88 francs d'impôt fédéral direct (selon la dernière taxation fiscale) et vous vous engagez à passer l'examen fédéral dans les cinq ans qui suivent.

Si votre demande est approuvée, vous pourrez toucher des subventions partielles pendant la durée du cours (par tranche de minimum 3500 francs). Les personnes imposées à la source ne peuvent pas soumettre une demande de subventions partielles. Après avoir passé l'examen fédéral, elles peuvent déposer une demande de subvention standard (pour autant que toutes les autres conditions soient remplies).

Attention : si vous ne passez pas l'examen fédéral dans le délai imparti, vous devrez rembourser les subventions partielles. Pour de plus amples informations : www.sbfi.admin.ch/participants

Rattrapage de l'examen final en cas d'échec

Si de nouveaux cours préparatoires sont suivis en vue du rattrapage de l'examen fédéral, il est possible de cumuler les frais de cours pris en considération aux frais déjà payés, jusqu'à la limite supérieure. Cette limite s'élève à CHF 19'000 pour un examen professionnel (subvention fédérale maximale de CHF 9500).

Liens et contacts utiles

Liste de tous les cours préparatoires et prestataires donnant droit à une subvention fédérale www.sbfi.admin.ch/contributions

SDBB | CSFO

Organe de coordination

Subventions fédérales pour les cours préparatoires aux examens fédéraux Sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI Seilerstrasse 8 | 3011 Berne

Tél. 0840 400 502 contributions@csfo.ch